



## Tarifs règlementés Fourrières — Maj au 01 mars 2024

Les tarifs des fourrières pour les VL et les PL sont encadrés. Ils dépendent directement du code de la route.

Le gardien de la fourrière ne restitue le véhicule qu'à partir du moment où tous les frais de fourrière (en plus de l'amende liée à l'infraction initiale) ont été réglés.

Les barèmes des frais de fourrière sont fixés en tenant compte de la taille des communes. Les villes de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse font l'objet d'un barème spécifique.

**Vous trouverez ci-dessous les tarifs actualisés au 01 mars 2024** (hors Paris, Lyon, Marseille et Toulouse)

TARIFS FOURRIERE - Prix en TTC - Arrêté du 01 mars 2024					
le PTAC du véhicule est indiqué en case F2 de la carte grise	Voitures particulières jusqu'à 3,5 tonnes de PTAC (inclus)	2 ou 3 roues	Poids lourd Entre 3,5 et 7,5 tonnes (inclus)	Poids lourd Entre 7,5 et 19 tonnes (inclus)	Poids lourd Entre 19, et 44 tonnes (inclus)
Immobilisation matérielle (pose de sabot)	7,60 €	7,60 €	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Opérations préalables à la mise en fourrière (déplacement du véhicule)	15,20 €	7,60 €	22,90 €	22,90 €	22,90 €
Enlèvement	127,65 €	45,70 €	122,00 €	213,40 €	274,40 €
Garde journalière	6,75 €	3,00 €	9,20 €	9,20 €	9,20 €
Mise en vente	100,00 €	50,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



L'ensemble de ces tarifs sont règlementés et imposés par l'état. Vous pouvez vous référer aux articles R421-1 à R421-10 du code de la route ou aller consulter le site via le QR code ou le lien ci-dessous :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11056>



❖ Vous trouverez ci-dessous les tarifs actualisés (en bleu les tarifs réglementés)

Les tarifs sont calculés à partir de la case F2 de votre carte grise (PTAC)			TARIFS VEHICULES jusqu'à 1800 kg & 2 ROUES			TARIFS VEHICULES supérieur à 1800 kg jusqu'à 3499 kg		
	Prestations	Détails en fonction de la zone	Codification	HT	TTC	Codification	HT	TTC
Tarifs réglementés	Remorquage	Autoroutes et voies express	A1	123,89 €	148,67 €	A2	153,19 €	183,83 €
	Dépannage sur place		A3	123,89 €	148,67 €			
	Dépannage Remorquage Relivraison	Dépannage sur place	DSP	156,25 €	<b>187,50 €</b>	DSP	156,25 €	<b>187,50 €</b>
		zone 01 (0 km à 4,9 km)	D1	175,00 €	<b>210,00 €</b>	DU1	218,75 €	<b>262,50 €</b>
		zone 02 (5 km à 9,9km)	D2	212,50 €	<b>255,00 €</b>	DU2	262,50 €	<b>315,00 €</b>
		zone 03 (10 km à 19,9 km)	D3	237,50 €	<b>285,00 €</b>	DU3	281,25 €	<b>337,50 €</b>
		zone 04 (20 km à 29,9 km)	D4	275,00 €	<b>330,00 €</b>	DU4	337,50 €	<b>405,00 €</b>
		zone 05 (30 km à 39,9 km)	D5	312,50 €	<b>375,00 €</b>	DU5	375,00 €	<b>450,00 €</b>
		zone 06 (40 à 49,99 km)	D6	368,75 €	<b>442,50 €</b>	DU6	450,00 €	<b>540,00 €</b>
		Au delà des 50 km	D7	5,50 €	<b>6,60 €</b>	DU7	7,38 €	<b>8,85 €</b>
Retrouvez les tarifs des dépannages Poids Lourd au verso		TARIFS VEHICULES à partir de 3500 kg jusqu'à 5499 kg	Détail de la prestation		Codification	HT	TTC	
			Prise en charge et remorquage		PL6	350,00 €	<b>420,00 €</b>	
			Heures supplémentaire		PL6HS	290,00 €	<b>348,00 €</b>	

\*Les tarifs des dépannages **autoroutiers** et **voies express** sont réglementés. Seuls des professionnels agréés par les pouvoirs publics peuvent vous dépanner. C'est par arrêté que les tarifs des interventions sont fixés, le dernier arrêté venant d'être publié au Journal officiel le 1er novembre 2024. Ces tarifs sont susceptibles d'avoir des prestations complémentaires ajoutée (voir ci-dessous) en cas d'accident ou de spécificité d'intervention.

❖ Tarifs des prestations complémentaires (tarif à l'heure)

Prestations	Détails des prestations complémentaires	Codification	HT	TTC
Forfait par intervention	Grutage (remorquage non inclus) jusqu'à 3499 kg	GR	541,67 €	<b>650,00 €</b>
	Pose Dolly (véhicule enfermé / remorquage non inclus)	DO	150,00 €	<b>180,00 €</b>
	Véhicule sans roue (remorquage non inclus)	ROU	315,00 €	<b>378,00 €</b>
	Treuillage (roue bloquée / véhicule accidenté)	TR	150,00 €	<b>180,00 €</b>
	Prise en charge (véhicule volé / conservation traces et indices / assistance police)	VOL	225,00 €	<b>270,00 €</b>
	Mise en route véhicule (démarrage, contrôle des pneumatiques)	MER	10,00 €	<b>12,00 €</b>
	Chargement d'un véhicule	CHGT	150,00 €	<b>180,00 €</b>
	Taux horaire manutention	TH	150,00 €	<b>180,00 €</b>
Engins spécialisés	Intervention dans des zones difficiles d'accès (hors route)	ES	675,00 €	<b>810,00 €</b>
Expertise	Forfait expertise véhicule (assistance expert)	EXP	200,00 €	<b>240,00 €</b>
	Forfait pour contre expertise véhicule (assistance expert)	EXPC	500,00 €	<b>600,00 €</b>
Dépollution	Dépollution de plateau (véhicule incendié, déchet)	INC	250,00 €	<b>300,00 €</b>
Décharge extincteur	Véhicules hybrides et électriques	EXT	350,00 €	<b>420,00 €</b>
Absorbant	Utilisation d'absorbant	A6	25,00 €	<b>30,00 €</b>
Frais de stationnement journalier	véhicule 2 roues	G	35,00 €	<b>42,00 €</b>
	Véhicule jusqu'à 1799 kg	GR1	50,00 €	<b>60,00 €</b>
	Véhicule de 1800 kg jusqu'à 3499 kg	GR2	75,00 €	<b>90,00 €</b>
Gestion et frais	Prise en charge du dossier d'assistance et du suivi avec l'assurance (si facture <1000€)	MD	16,67 €	<b>20,00 €</b>
	Prise en charge du dossier d'assistance et du suivi avec l'assurance (si facture > ou = 1000€)	MD1	150,00 €	<b>180,00 €</b>
	Entrée et sortie de parc	PARC	50,00 €	<b>60,00 €</b>

#### Notre règlement

- Tout véhicule entrant dans notre parc déclenche des frais de gestion et de stationnement
- Aucune réclamation concernant l'état des véhicules enlevés ne sera admise après leur sortie de notre société
- L'accès aux véhicules n'est autorisé qu'après règlement du remorquage
- Les prises en charge « assistance » ne sont acceptées que sous certaines conditions
- La Direction n'accepte pas les chèques (article 1649 quater E Bis du Code Général des impôts)
- Une note sera remise sur simple demande pour toute opération inférieure à 25 euros
- Le forfait kilométrique intègre le retour au dépôt
- La Direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets dans les véhicules

#### Fonctionnement des majorations

- 50% en plus si : Nuit (18h00 à 08h00) - week end - jours fériés
- 15% en plus pour les véhicules hybrides et électriques



❖ Vous trouverez ci-dessous les tarifs actualisés

Prestation	Détail en fonction du PTAC	Codification	HT	TTC
Remorquage	véhicule égale ou supérieur à 5,5 tonnes et jusqu'à 18,5 tonnes non inclus (tarif pour prise en charge)	PL19	510,00 €	612,00 €
	Heure(s) suivante(s) pour véhicule égale ou supérieur à 5,5 tonnes et jusqu'à 18,5 tonnes non inclus	PL19HS	410,00 €	492,00 €
	véhicule égale ou supérieur à 18,5 tonnes et jusqu'à 44 tonnes inclus (tarif pour prise en charge)	PL44	700,00 €	840,00 €
	Heure(s) suivante(s) pour véhicule égale ou supérieur à 18,5 tonnes et jusqu'à 44 tonnes inclus	PL44HS	550,00 €	660,00 €
	Prise en charge au-delà de 44 tonnes, sur devis			
	Prise en charge autocars et bus	PLA	800,00 €	960,00 €
	Heure(s) suivante(s) pour autocars et bus	PLAHS	550,00 €	660,00 €

❖ Tarifs des prestations complémentaires (tarif à l'heure)

Prestations	Détails des prestations complémentaires	Codification	HT	TTC
Intervention véhicules atelier (hors pneumatiques)	Facturation des pièces mécaniques au tarif public	16		
	Prise en charge		290,00 €	348,00 €
	Km parcourus	19	10,00 €	12,00 €
Mise à disposition de véhicules spécialisés	Détails : Benne, manitou, benne grue - véhicule d'assistance, porte char, balayeuse voierie, tracteur routier, mini pelle 7,5 T., chargeur, chariot élévateur, véhicule d'escorte...			
	Prise en charge par un véhicule spécialisé	18	990,00 €	1 188,00 €
	Heure(s) suivante(s)	PLAHS	550,00 €	660,00 €
Immobilisation	Immobilisation d'un véhicule DLA (demande de ne pas déchargé un véhicule...) - Tarif / jour	PLIM	500,00 €	600,00 €
opérations spécifiques	Treuilage P.L. 30 tonnes et autocar/heure	PLT	750,00 €	900,00 €
	Heure/grutage relevage jusqu'à 75 tonnes	PLGR75	1 500,00 €	1 800,00 €
Technicien	Heure technicien poids lourds	HMPL	150,00 €	180,00 €
	Heure technicien bus et autocars	HMA	190,00 €	228,00 €
Consommable et petits matériels	Poulie de mouflage	POU	120,00 €	144,00 €
	Sangle plate 10 tonnes	1	75,00 €	90,00 €
	Sangle plate 20 tonnes	2	150,00 €	180,00 €
	Elingue ronde 10 tonnes	3	75,00 €	90,00 €
	Elingue ronde 20 tonnes	4	150,00 €	180,00 €
	Groupe électrogène compresseur, heure d'utilisation	5	100,00 €	120,00 €
	Disqueuse métaux, heure d'utilisation	6	50,00 €	60,00 €
	Tronçonneuse bois, heure d'utilisation	7	75,00 €	90,00 €
	Chalumeau, heure d'utilisation	8	80,00 €	96,00 €
	Absorbant	PLAB	100,00 €	120,00 €
	Décharge extincteur	PLDE	250,00 €	300,00 €
	Forfait malette diagnostic	9	100,00 €	120,00 €
	Réparation roues	ROUES	100,00 €	120,00 €
Gestion et frais	Gestion véhicule sur parc / frais de dossier de prise en charge	PLMD	150,00 €	180,00 €
	Frais de stationnement journalier (de 3,5 T inclus à 44 T. DE PTAC)	PLG	100,00 €	120,00 €

#### Notre règlement

- Tout véhicule entrant dans notre parc déclenche des frais de gestion et de stationnement
- Aucune réclamation concernant l'état des véhicules enlevés ne sera admise après leur sortie de notre société
- L'accès aux véhicules n'est autorisé qu'après règlement du remorquage
- Les prises en charge « assistance » ne sont acceptées que sous certaines conditions
- La Direction n'accepte pas les chèques (article 1649 quater E Bis du Code Général des impôts)
- Une note sera remise sur simple demande pour toute opération inférieure à 25 euros
- Le forfait kilométrique intègre le retour au dépôt
- La Direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets dans les véhicules

#### Fonctionnement des majorations

- 50% en plus si : Nuit (18h00 à 08h00) - week end - jours fériés
- 15% en plus pour les véhicules hybrides et électriques